



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BABY (Hélène), DUMAS (Catherine), GETHNER (Perry), BERRÉGARD (Sandrine), « Avant-propos », *Théâtre complet*, Tome II, DU RYER (Pierre), p. 7-9

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09997-0.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09997-0.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

Pour toutes les informations et réflexions sur Pierre Du Ryer et son œuvre, nous renvoyons le lecteur à l'Introduction générale du tome premier de son *Théâtre complet*, paru en 2018 dans la même collection. Nous nous bornons dans cet avant-propos à rappeler les principes éditoriaux qui régissent l'établissement des cinq pièces de ce volume, et le détail des corrections apportées aux textes sera précisé dans les introductions accompagnant chaque pièce.

Conformément à l'usage des Classiques Garnier, nous avons eu pour but de rendre les textes facilement accessibles aux lecteurs modernes, en modernisant leur orthographe et en harmonisant leur présentation.

PRÉSENTATION

À l'origine, le texte est imprimé en italique, à l'exception du titre, de l'épître dédicatoire, de la liste des « acteurs », des rubriques des personnages, des indications d'actes et de scènes, et des didascalies. Selon l'usage dans les éditions modernes, nous avons retranscrit les paroles en caractères romains et inversement les didascalies en italique. Seuls les discours rapportés ont été mis en italique.

Nous avons conservé la manière dont les textes originaux distribuent les scènes et les actes, mais normalisé la présentation des rubriques de scène et des didascalies : suppression de tous les points après les didascalies attributives et homogénéisation de l'usage des signes de ponctuation dans les rubriques de scène et de personnage.

Nous avons placé dans le texte même, à la suite du ou des vers auxquels elles se rapportent, les didascalies que l'édition originale situe parfois en marge.

En revanche, nous avons conservé l'utilisation que les éditions originales font des capitales.

Sont indiquées entre crochets et en regard du texte la pagination originale ainsi que les signatures des cahiers (les erreurs sont rectifiées en note).

ORTHOGRAPHE ET GRAPHIE

Suivant les usages habituels dans l'édition de textes anciens, nous avons distingué le *i* et le *j*, le *u* et le *v*, et avons remplacé l'esperluette par la conjonction *et*.

Conformément aux principes éditoriaux en vigueur dans la présente collection, l'orthographe est modernisée. Ce qui relève d'une pratique orthographique régulièrement attestée a été corrigé sans pour autant être considéré comme faute de composition.

L'accentuation partout globalement manquante et variable a été rétablie (« pres », « merite », « espere », etc.) La confusion est fréquente entre le « où » et le « ou », « à » et « a », et toutes les occurrences ont été corrigées.

Nous avons ainsi remplacé « ha » et « ah » et « hé » par « eh ».

Les termes séparés ont été réunis (« lors que » devient « lorsque », « aussi tôt » devient « aussitôt », etc.) y compris par la suppression du tiret (« mal-heureux » devient « malheureux »).

Les termes réunis ont été dissociés : « dequoi » devient « de quoi », etc.

La jonction des clitiques avec les mots à initiale vocalique a été corrigée : « r'appeler » devient « rappeler », « l'a » devient « la », « ma » devient « m'a », etc.

Les formes interrogatives ont reçu le « t » d'appui : « a elle » devient « a-t-elle », « répondra-il » devient « répondra-t-il », etc.

La confusion existe encore entre l'adverbe et l'adjectif « tous » et « tout », et la correction a été faite selon l'usage moderne.

L'orthographe verbale a été systématiquement modernisée.

Ainsi a été corrigée l'absence de *s* à la fin des verbes à la deuxième personne du singulier : (« vien », « prend », « crain », etc.).

A été corrigée l'assimilation des désinences du passé simple et du subjonctif imparfait à la troisième personne du singulier.

Ont été modernisées les terminaisons des verbes et des noms en *-yer* même si le *e y* est numéraire (« aye », « voye », etc.).

Les désinences modernes ont été rétablies ([ois, oit] devient [ais, ait], [oistre] devient [âître], [eust] devient [eût], [ayět] devient [aient], [aits] devient [ais], [ants] devient [ant], etc.).

La modernisation de l'orthographe entraîne la disparition des rimes pour l'œil ou homographiques : il en est ainsi pour les finales en *-ans*, que la langue du XVII^e siècle attribue indifféremment aux gérondifs, adjectifs verbaux et participes (comme par exemple « dedans »/« ardans »), ou encore pour les finales en *-ois*, souvent orthographiées *-oix* (comme par exemple « choix »/« loix »).

En revanche, du fait des conventions qui régissent les textes en vers réguliers, certaines formes anciennes ont dû être conservées, en particulier « encor », « avecque » et « jusques ». En ce cas, l'orthographe de la forme trisyllabique « avecque » a été uniformisée sans le [s] final que ne donne pas Furetière.

PONCTUATION

La ponctuation du texte théâtral au XVII^e siècle est très libre et ne correspond pas aux normes actuelles. Elle varie selon les ateliers de composition et ne peut toujours être imputée à l'auteur. Elle a aussi l'inconvénient de troubler la compréhension du lecteur moderne. Elle a cependant un vif intérêt dans la mesure où elle se règle souvent moins sur la syntaxe que sur la prosodie et qu'on peut donc y rechercher des traces de la diction ancienne. On a donc choisi de ponctuer le texte en s'appuyant sur la ponctuation des textes originaux tout en modifiant ou complétant celle-ci là où elle pouvait entraver la lecture.